

Direction des services à la clientèle
Description de fonction
INFIRMIÈRE / INFIRMIER

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	CHEF D'UNITÉ, CHEFS D'ACTIVITÉS EN SERVICE
STATUT :	POSTE SYNDIQUÉ
QUART DE TRAVAIL :	JOUR – SOIR – NUIT / 7H50/JOUR

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef d'unité ou du chef d'activités en service, l'infirmière assume la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers en fonction des besoins bio-psycho-sociaux des résidents qui lui sont confiés. Elle évalue l'état de santé du résident, détermine et assure la réalisation du plan thérapeutique infirmier, du plan de soins et de traitements infirmiers. Elle initie et prodigue les soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie. Elle peut prescrire notamment des analyses de laboratoire, des traitements, des produits, des médicaments et des pansements dans les domaines des soins de plaies et de la santé publique selon la réglementation en vigueur. À ce titre, elle planifie, dispense, évalue les soins infirmiers et contribue à l'administration des soins préventifs, diagnostiques et thérapeutiques, en collaboration avec un groupe diversifié de professionnels. De plus, elle planifie, dispense et évalue l'enseignement aux résidents, à leurs proches et à des groupes de personnes. Elle participe à la recherche visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

La personne titulaire exerce sa fonction dans le respect des principes suivants :

- Milieu de vie et approche optimale;
- Amélioration continue de la qualité des soins et services et gestion des risques;
- Prévention et promotion de la santé et sécurité au travail;
- Engagement soutenu envers l'approche de partenariat de soins et services avec les usagers et leurs proches, un des principes directeurs de la philosophie d'intervention de l'établissement. Cette approche collaborative permet d'offrir des soins et des services centrés sur l'usager et ses proches tout en les impliquant dans les décisions qui les concernent ainsi que dans la qualité de leur milieu de vie.

FONCTIONS GÉNÉRALES

- Agit en accord avec la philosophie de la direction des services à la clientèle et participe à l'atteinte des objectifs de l'unité de vie où elle travaille;
- Contribue à la qualité, à l'accessibilité et à la continuité de soins et des services offerts en assurant une communication optimale avec les différents intervenants et partenaires internes et externes en lien avec les besoins spécifiques et complexes de la clientèle;
- Exécute sa fonction avec intégrité et respecte les lois, règlements et directives relatives à la profession;
- Collabore avec l'équipe de soins à l'atteinte des objectifs fixés au plan d'intervention des résidents en dispensant les soins infirmiers et de bien-être prévus;
- Participe à l'application des programmes de soins spécifiques à son unité de vie et respecte les règles et procédures inhérentes à ces programmes;
- Exécute les actes relevant de son champ d'exercice professionnel et qui découlent soit d'une ordonnance médicale soit d'une directive infirmière et s'assure qu'elle possède les connaissances et habiletés suffisantes pour poser ces actes;
- Apporte sa contribution au maintien de l'esprit d'équipe et d'entraide, dans l'exécution de son travail;
- Effectue le suivi infirmier des résidents présentant des problèmes de santé complexes;
- Favorise une approche qui invite le résident à être responsable de sa santé, en tenant compte de ses capacités;
- Intervient respectueusement auprès du résident et ses proches en se préoccupant de sauvegarder la dignité du résident;
- Établit un lien de partenariat avec le résident et ses proches et les aide à participer aux soins et au milieu de vie;
- Assure une présence thérapeutique auprès du résident et le rassure en fonction de ses besoins;
- Procède à l'évaluation initiale et continue du résident et coordonne les activités de soins selon le plan thérapeutique infirmier et son plan d'intervention individualisé;
- Planifie les activités de soins avec le résident et/ou ses proches à partir des besoins, des attentes et des priorités exprimées;
- Informe le résident et/ou ses proches de son état de santé et des soins qui lui sont donnés;
- Prodigue les soins requis et s'assure que le résident a reçu les soins planifiés;
- Exécute les actions nécessaires en vue de la réalisation du plan thérapeutique infirmier et en évaluent les résultats de façon continue;
- Partage ses connaissances en matière de santé et aide le résident et/ou ses proches à faire les choix nécessaires;

- Met en place des mécanismes de dépistage, de prévention et de surveillance pour aider les clientèles vulnérables;
- Vouvoie le résident et précède son nom de monsieur ou madame à moins d'information contraire au plan d'intervention lorsqu'elle l'interpelle;
- Respecte le code d'éthique de l'établissement;
- S'assure que les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires (en l'absence d'une infirmière auxiliaire) ont réalisé les soins requis au plan de travail, au plan thérapeutique infirmier et au plan interdisciplinaire individualisé.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

- Participe à l'accueil des résidents et de leurs proches et facilite leur intégration;
- Recueille auprès du résident et de ses proches l'information pertinente permettant l'analyse des besoins physiologiques, psychologiques et sociaux de celui-ci;
- Évalue les besoins du résident et élabore le profil et le plan thérapeutique infirmier selon le modèle conceptuel de Virginia Henderson, et ce, à l'aide du logiciel Sichel;
- Participe à l'équipe interdisciplinaire sur invitation et collabore à la préparation des rencontres;
- Planifie les soins en fonction des objectifs déterminés au plan thérapeutique infirmier;
- Ajuste en temps opportun le plan thérapeutique infirmier des résidents de son unité de vie et s'assure de transmettre les directives infirmières aux personnes concernées;
- Évalue l'atteinte des objectifs inscrits au plan thérapeutique infirmier et apporte les corrections nécessaires;
- Assiste au rapport en début et fin de service selon le quart de travail, transmet toutes les informations pertinentes en vue de s'assurer que les résidents reçoivent des soins de qualité de façon continue;
- Fait le décompte des narcotiques, barbituriques et autres médicaments, s'il y a lieu, en tenant compte des exigences de la loi et en assure le contrôle;
- Visite régulièrement les résidents nouvellement admis, ainsi que ceux présentant des particularités et informe l'assistante-infirmière-chef des changements significatifs observés dans l'état des résidents;
- Planifie les activités de soins de son secteur en tenant compte des priorités;
- Évalue la condition physique et mentale d'un résident symptomatique;
- Procède à la vaccination des résidents conformément à la politique lorsqu'il y a lieu;
- Prodigue les soins planifiés en respectant les procédures locales (techniques, programmes, protocoles et autres), ainsi que les principes qui les sous-tendent;

- Rédige au dossier des notes d'évolution claires et précises par ordre chronologique, et ce, en conformité avec les exigences de la loi et la procédure locale;
- S'assure de la continuité d'information lors des transferts internes ou externes en transmettant toute information pertinente telle qu'établie dans la procédure locale;
- Informe rapidement la famille lorsque l'état du résident le requiert : accident, transfert à l'hôpital, modification de l'état de santé et autres;
- Procède à la surveillance clinique des résidents et est à l'affût de tout signe de déséquilibre. Informe le médecin ou autre professionnel concerné, s'il y a lieu;
- Transmet l'information pertinente au médecin lors de sa visite médicale, l'accompagne s'il y a lieu auprès de certains résidents et participe sur demande, à certains examens et traitements;
- Relève les prescriptions médicales, remplit les différents formulaires et en assure le suivi en collaboration avec l'infirmière auxiliaire;
- Applique les protocoles et initie les ordonnances collectives en respectant la désignation locale établie;
- Effectue les démarches nécessaires en vue de diriger le résident vers les services de consultants recommandés par le médecin;
- Intervient rapidement auprès du résident lorsque ses fonctions vitales sont menacées en respectant les priorités d'intervention et les procédures en vigueur dans l'établissement;
- Participe à la mise à jour du plan de travail s'il y a lieu, en collaboration avec l'équipe. Informe le supérieur immédiat des difficultés rencontrées. Réajuste le plan de travail si imprévu (ex. : absence, retard, maladie, etc.), en respectant les besoins des résidents, les rôles professionnels et l'équité de la charge de travail;
- S'assure que l'infirmière auxiliaire a réalisé les soins requis au plan de travail et au plan thérapeutique infirmier en l'absence d'une infirmière sur l'étage;
- Met à jour le profil Sield en temps opportun et imprime les plans de travail informatisés du personnel infirmier à chaque quart de travail;
- Donne l'enseignement et vérifie la compréhension du résident au sujet de la médication, traitements médicaux administrés, état de santé, examens, etc.;
- Explique au résident et à ses proches, les soins qui lui sont requis, donne l'enseignement relatif aux méthodes de réadaptation et le fait participer en vue de maintenir ou d'accroître son autonomie;
- Établit des mesures préventives pour contrer : escarres de décubitus, infections, chutes, etc.;
- Détermine le plan de traitement relié aux plaies et prodigue les soins et traitements qui s'y rattachent;
- Applique les mesures de prévention et contrôle des infections en vigueur dans l'établissement;

- Sensibilise les proches à l'importance de leur présence et les incite à participer aux soins du résident;
- Encourage la présence des proches au chevet du résident en tout temps, notamment lorsque son état de santé se détériore;
- Recherche activement avec les membres de l'équipe, des solutions lorsque la clientèle et ses proches manifestent des insatisfactions;
- Procède à ces tests diagnostiques et thérapeutiques, selon l'ordonnance médicale ou l'ordonnance collective, informe et prépare le résident à ces tests;
- Contrôle la réception des rapports de laboratoire ou autres examens prescrits. Dès leur réception, vérifie les résultats et signale les particularités au médecin et autres personnes concernées;
- Applique une relation d'aide propice à la verbalisation des appréhensions du résident;
- S'assure du respect des techniques de soin et l'observance de la prescription médicale;
- Décide, en collaboration avec l'assistante-infirmière-chef de l'utilisation des mesures de contrôle en conformité à la politique de l'établissement et en assure la réévaluation chaque trois mois;
- S'assure de la transmission des signes et symptômes observés aux divers intervenants de la santé qui sont concernés;
- Participe à l'organisation et à la supervision du travail des membres de son équipe;
- Travaille en étroite collaboration avec les membres de son équipe;
- Participe à l'appréciation de sa contribution (auto-évaluation) et l'appréciation de la contribution du personnel en probation avec le chef d'unité ou le chef d'activités;
- Voit à l'approvisionnement et au contrôle des médicaments et fournitures médicales, en collaboration avec l'infirmière auxiliaire.

AUTRES FONCTIONS

- Participe à l'orientation, la formation et collabore à l'évaluation du personnel infirmier et des stagiaires assignés dans son équipe par la transmission à son supérieur immédiat, de données pertinentes;
- Invite le résident à participer aux activités sociales et de loisirs organisés dans l'établissement;
- Favorise une certaine flexibilité dans l'organisation du travail afin que les priorités de soins soient respectées et la qualité de vie des résidents considérée (ex. : horaire des siestes et du coucher...);
- Participe aux différents comités où sa présence est sollicitée ou aux comités ayant des répercussions sur les soins infirmiers;

- Avise l'assistante-infirmière-chef de toute absence d'un employé à son poste ou d'une maladie en cours d'emploi;
- Apporte sa participation à la solution de divers problèmes et collabore au bon fonctionnement de l'unité de vie;
- Participe au développement du milieu de vie sur son unité;
- Utilise adéquatement les équipements et les fournitures de son unité de vie;
- Participe à l'identification de ses besoins de formation, de perfectionnement et de mise à jour de sa pratique professionnelle;
- Participe aux activités de formation s'il y a lieu;
- Démonstre des habitudes d'assiduité et respecte son horaire de travail;
- Présente une apparence soignée, porte l'uniforme et sa carte d'identité;
- Identifie ses besoins d'apprentissage et mets à jour ses connaissances;
- Accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Activités d'amélioration continue de la qualité des soins et services, de la performance et de la gestion des risques

- Participe à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des soins et services;
- Contribue au maintien d'un environnement et d'une pratique sécuritaires par le respect et l'application des politiques, procédures et règlements en vigueur dans l'établissement;
- Réfère à l'agente à la bientraitance ou à la commissaire aux plaintes et à la qualité des services toute personne qui manifeste l'intention de formuler une plainte et l'accompagne dans sa démarche, au besoin;
- Déclare obligatoirement tout incident ou accident, collabore à l'analyse de l'évènement et procède à la démarche de divulgation d'un accident survenu à la personne à la demande de son supérieur immédiat;
- Participe à l'identification et à l'application des solutions en vue d'éviter toute récurrence d'un évènement indésirable;
- Apporte le soutien requis à la personne victime d'un accident et à ses proches si nécessaire.

Fonctions spécifiques

- Vérifie à chaque intervention l'identité du résident à l'aide de deux identifiants reconnus;
- Assure une mobilisation sécuritaire du résident selon les principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire;
- Répond rapidement aux cloches d'appel;
- Assure la surveillance de la condition du résident;

- Surveille étroitement les résidents à risque (chute, violence, brûlures, suicide, fugue);
- Assure le maintien d'un environnement sécuritaire pour le résident, le personnel et les visiteurs;
- Applique les manœuvres de RCR selon les normes établies;
- Signale tout matériel défectueux;
- Signale toute situation à risque;
- Applique les mesures d'hygiène de base et de prévention et contrôle des infections;
- Nettoie et désinfecte le matériel (surfaces, locaux) selon les procédures et protocoles en vigueur;
- Informe l'assistante-infirmière-chef de tout incident ou accident dont il est témoin ou qui lui est rapporté par son équipe;
- Complète le rapport d'incident/accident;
- Rassemble et identifie les effets personnels du résident lors du transfert ou du congé;
- S'assure que l'environnement, le matériel, l'équipement répondent aux normes de sécurité;
- S'assure que l'environnement de travail est propre et ordonné;
- S'assure de l'intégrité des entrées de données au dossier;
- Procède à l'analyse des situations à risques;
- Corrige rapidement toute situation à risque;
- Respecte les normes et standards de pratique professionnelle;
- Dénonce sans délai à son supérieur immédiat toute situation de maltraitance;
- Respecte les lois et les règlements régissant les services de santé et les services sociaux, ceux des ordres professionnels, des contrats individuels et collectifs et des politiques administratives de l'établissement;
- Connaît et applique le plan des mesures d'urgence;
- S'assure de l'administration sécuritaire des médicaments;
- Identifie et valide la conformité des prélèvements (examen, intervention) avec deux identifiants reconnus et la requête;
- Respecte les lois et règles liées à l'ordonnance médicale et à l'administration des médicaments;
- Transmet rapidement les demandes d'examens d'urgence aux médecins;
- Dénonce sans délai à son supérieur immédiat les situations de maltraitance.

Rôle et responsabilités en matière de prévention et de promotion de la santé et sécurité du travail

- Prend connaissance des politiques, des procédures, des directives et des communications qui le concernent;
- Utilise tous les moyens de protection mis à sa disposition dans l'exécution de son travail de façon à protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et celle des autres;
- Participe à l'identification, l'évaluation et au contrôle des phénomènes dangereux et des risques dans son milieu de travail;
- Participe aux séances de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail ainsi qu'aux activités de promotion de la santé;
- Déclare tout accident du travail, incident ou situation dangereuse à son supérieur immédiat;
- Collabore au maintien d'un milieu de travail sain et exempt de harcèlement.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Doit détenir un diplôme d'études collégiales en techniques infirmières ou un diplôme d'école d'infirmière reconnue par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

- Doit être membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

HABILETÉS

- Jugement clinique;
- Autonomie;
- Sens de la décision;
- Initiative;
- Empathie;
- Sens de l'observation et de l'organisation;
- Sens des responsabilités;
- Capacité de travailler en équipe;
- Habiletés de communication;
- Dynamisme et leadership;
- Capacité d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses;

- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Capacité d'établir une relation d'aide;
- Maîtrise de soi;
- Modèle de rôle;
- Confiance en soi.